

# Ciment: Pas d'augmentation de prix selon le ministre Adedze



[CIMTOGO a annoncé le 15 octobre dernier être contrainte de revoir à la hausse les prix d'usine du ciment.](#) Une hausse annoncée de 6 000 Fcfa avait donné lieu à des spéculations au niveau des revendeurs. Mercredi, le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale a indiqué que le prix du ciment n'a pas connu de modifications.

Dans un communiqué diffusé à cet effet, Kodjo Adedze a précisé « les prix plafonds de vente aux consommateurs sur toute l'étendue du territoire national.

Ces prix se présentent comme suit : Ciment CIMTOGO : 81 000 FCFA la tonne ; soit 4050 FCFA le paquet de 50 kg. Ciment FORTIA : 80 000 FCFA la tonne ; soit 4000 FCFA le paquet de 50 kg. Ciment DIAMOND: 80 000 FCFA la tonne ; soit 4000 FCFA le

paquet de 50 kg.

« Le Ministre invite tous les acteurs au respect scrupuleux de ces prix sur l'ensemble du territoire national. Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné conformément aux textes en vigueur », [lit-on dans le communiqué signé par le ministre Adedze](#).

CIMTOGO avait indiqué qu'elle était contrainte d'augmenter le prix d'usine pour cause de hausse des combustibles et du prix du fret sur le gypse et le charbon.

Les associations de consommateurs et plusieurs leaders d'opinion avaient invité le gouvernement à se prononcer sur le sujet.

Moins de deux semaines après, l'opinion est désormais fixée.